



## DES DIRECTIVES ANTICIPÉES AU DÉPART DU CORPS : ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

Que ce soit à domicile ou en établissement, les professionnels du secteur médico-social sont amenés à accompagner des personnes âgées et des personnes handicapées jusqu'à leur décès. Le contexte sanitaire lié au Covid-19 a obligé les professionnels et les établissements à réduire au minimum l'accompagnement des personnes tout en révélant au grand public l'importance et la nécessité pour la santé psychique des uns et des autres de prendre soin des mourants et des accompagnants. De fait de nombreuses questions se posent tout au long de cette période de fin de vie. Questions relatives aux souhaits des personnes, à leurs pratiques et croyances, aux dispositions légales et réglementaires, aux collaborations avec les structures partenaires... En outre, aborder

ces sujets avec les personnes et leur entourage n'est pas chose aisée. Ce sont également des moments difficiles pour les équipes.

Les cadres sont sollicités par des aspects "pratiques" et humains entremêlés qu'ils doivent prendre en compte pour l'accompagnement des personnes et de leurs entourages, et parallèlement pour l'encadrement et l'organisation du travail des équipes.

Spécifiquement destinée aux cadres, cette formation vise à leur permettre d'échanger entre pairs et de réfléchir aux démarches et aux pratiques à mettre en œuvre, pour construire un cadre institutionnel sécurisé et bienveillant tout au long des étapes relatives à la fin de vie.

### OBJECTIFS

- Connaître les éléments législatifs et réglementaires encadrant la fin de vie et le décès
- Développer sa connaissance des rites et pratiques culturelles et culturelles d'accompagnement de fin de vie, du mourir, du rapport au corps
- Approfondir les manières d'aborder la fin de vie et la mort et d'échanger avec la personne et ses proches
- Repérer des pistes d'évolution du fonctionnement des structures à même de faciliter le travail des équipes autour de la fin de vie

### CONTENU

#### Inscrire les pratiques dans un cadre législatif et réglementaire relatif à la fin de vie et au décès

- Les directives anticipées et la personne de confiance
- La procédure administrative relative au décès et le dossier médical
- Soins à la personne décédée, présentation et transport du corps

#### Travailler avec les différents acteurs : rôle et place de chacun

- Hospitalisation à domicile (HAD) et équipes mobiles de soins palliatifs
- Chambre mortuaire et établissement funéraire
- Les partenaires potentiels bénévoles, religieux ou culturels

#### Prendre en compte les rites et pratiques culturelles et culturelles

- Croyances, sens et représentations de la mort et de l'au-delà
- Les rites funéraires : des derniers instants aux funérailles
- Destin du corps et prescriptions funéraires
- Le principe de laïcité en établissement médico-social

#### Accompagner la personne et sa famille : un cadre à construire

- L'élaboration des directives anticipées, le choix de la personne de confiance : recueil personnalisé des souhaits et mise en œuvre des droits
- Les moments autour du décès et l'annonce du décès
- L'attention au processus de deuil de l'entourage : les états du deuil, incidences du contexte du décès et de sa prise en charge sur le processus de deuil
- Le soutien de la famille : un travail d'équipe et de relais qui s'inscrit dans le projet d'établissement/service

#### Encadrer et soutenir les équipes

- La mobilisation personnelle des professionnels dans leur rapport à la mort et au deuil
- L'attention aux autres résidents
- Les rites à inventer au sein des établissements et services confrontés aux morts fréquentes



28/29 septembre 2021



Paris



650€  
par personne



2 jours

01 53 98 95 03 – [formation@fehap.fr](mailto:formation@fehap.fr)

#### Prérequis

Connaissances professionnelles relatives à la fonction exercée

### PUBLICS

- Directeurs et adjoints de direction
- Cadres intermédiaires
- Infirmiers-coordonateurs

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Pédagogie interactive alternant :**
- apports théoriques et méthodologiques
  - exercices, études de cas/de situations
  - travaux en sous-groupes
  - échanges et mutualisation

Grille d'auto-évaluation des acquis de la formation

### INTERVENANTS

- Formatrice-consultante spécialisée sur la fin de vie et son accompagnement